ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N º 1050

présenté par
Mme Etienne, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

---

ARTICLE 8

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport établit une feuille de route visant à instaurer un service public de la dépendance. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons compléter cette demande de rapport par l'étude d'une feuille de route visant à instaurer un service public de la dépendance.

Le capitalisme investit dans la “silver économie”, dans un marché de “l’or gris” à fort potentiel en raison du vieillissement de la population. Il est pour cela fortement encouragé et financé par l’État. Pendant ce temps, les personnes âgées sont en souffrance. Pour batir la société du bien vieillir, il s’agira d’inverser la logique actuelle de recherche de financements disponibles en l’inscrivant résolument dans le principe de la solidarité nationale.

Nous faisons résolument le choix du refus de la marchandisation de la dépendance et nous nous inscrivons dans la promoption du service public pour permettre une prise en charge optimisée, graduée, construite à partir des besoins des personnes dépendantes : nous proposons donc la création d'un véritable service public de proximité en charge de la dépendance.